



AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES SUR OFFRES DE PRIX N° 82/BKAM/2023

Il est porté à la connaissance des sociétés intéressées par l'appel d'offres n° 82/BKAM/2023, concernant les travaux bâtimentaires et mise en place des portes coupe-feu dans les locaux de Bank Al-Maghrib. que les dates et les lieux des visites **obligatoires** ont été modifiés comme suit :

Site à visiter	Date de visite
DGAF à Dar Asikkah - Km 8,5 Route de Meknès – Salé	Le 08 août 2023 à 11h00
Site Annakhil – Avenue Annakhil Hay Riad - Rabat	Le 09 août 2023 à 11h00
Centre de Formation Professionnelle à Rabat - Madinat Al-Irfane (près de la cité universitaire internationale), Hay Ryad, Rabat	Le 10 août 2023 à 11h00

Au lieu de :

Site à visiter	Date de visite
DGAF - Km 8,5 Route de Meknès – Salé	Le 07 août 2023 à 11h00
Site de Dar As-Sikkah - Km 8,5 Route de Meknès – Salé	Le 08 août 2023 à 11h00
Site Annakhil – Avenue Annakhil Hay Riad - Rabat	Le 09 août 2023 à 11h00
Centre de Formation Professionnelle à Rabat - Madinat Al-Irfane (près de la cité universitaire internationale), Hay Ryad, Rabat	Le 10 août 2023 à 11h00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Achats, Service Gestion Administrative des Marchés, sise Avenue Annakhil, Hay Ryad, Rabat. Il peut être transmis aux concurrents qui le demandent (Email : bkam.ao@bkam.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 13 000,00 DH (Treize mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par la Banque est fixée à la somme de 883 920,00 DH TTC (Huit cent quatre-vingt-trois mille neuf cent vingt dirhams toutes taxes comprises).

Les offres de soumission devront être déposées au Service Gestion Administrative des Marchés de la Direction Achats de Bank Al-Maghrib, à l'adresse précitée et ce, au plus tard le 08 septembre 2022 à 10h00.

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 28, 30 et 32 du règlement des achats de la Banque.

Les plis sont, au choix des concurrents :

- soit déposés contre récépissé auprès de la Direction Achats à l'adresse précitée ;
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4, 6 et 8 du règlement de la consultation.

Le présent avis est publié dans le site internet de Bank Al-Maghrib (www.bkam.ma).